

Observatoire Congolais de  
l'Environnement



# RAPPORT ANNUEL 2023



## Table des matières



<b>Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>Objectifs de l'OCE</b>	<b>3</b>
<b>Vision et Mission de l'OCE</b>	<b>3</b>
<b>Organisation de l'équipe 2023</b>	<b>3</b>
<b>Ressources matérielles</b>	<b>4</b>
<b>Réalisations Annuelles</b>	<b>5</b>
Projet 1. L'étude d'identification des besoins en formations des entrepreneurs agricoles vivants dans les zones minières du Haut-Katanga et du Lualaba	6
1.1. Bref aperçue	6
1.2. Méthodologie	6
1.3. Résultats	6
Projet 2 : Elaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KICO SA vis-à-vis des communautés de la commune rurale de Kipushi et de la chefferie Kaponda impactés par ses activités extractives	8
2.1. Bref aperçue	8
2.2. Déroulement des activités	8
2.2.1. Détermination de la zone géographique SA et Identification des besoins prioritaires des communautés de la commune rurale de Kipushi impactée par les activités de KICO SA	8
2.2.2. Analyse des tableaux synthèses et négociations des budgets des projets des communautés	9
2.3. Etapes suivantes	9
Projet 3. Le projet de diligence environnementale et des bonnes pratiques des responsabilités sociétales des entreprises minières dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba	11
3.1. Bref aperçu	11
3.2. Déroulement des activités	11
3.2.1. Accréditation du projet	11
3.2.2. Identification et Cartographie des communautés impactées par les entreprises minières dans le Haut-Katanga et dans le Lualaba	12
Activité 1. Entretien de travail avec l'ambassade des USA (Kinshasa) en date du 14 février au Bureau de l'OCE	14
1.1. Bref aperçu	14
1.2. Déroulement de l'entretien	14
Activité 2. Participation à l'atelier de la GIZ sur les leçons apprises des initiatives de la société civiles du 23 au 25 Aout	15
2.1. Bref aperçu	15
2.2. Résultats de l'atelier	15
Activité 3. Participation à l'Atelier d'analyse des données publiques des entreprises sur base de la Norme ITIE organiser par le centre Carter	15
3.1. Bref aperçu	15

3.1. Résultats de l'atelier	16
<b>Ressources financières</b>	<b>20</b>
<b>Conclusion</b>	<b>21</b>



## Préambule

Le présent rapport est annuel, présente une synthèse des activités réalisées par l'Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE) durant l'année 2023.

Ce rapport relève les faits saillants de l'année 2023 à travers différentes interventions et projets exécutés toutefois en s'alignant dans la ligne droite des objectifs visés par l'OCE.

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre des plusieurs projets ainsi qu'interventions en collaboration avec plusieurs parties prenantes, en l'occurrence de la GIZ, Entreprise KICO, Entreprise MMG Kinsevere, Centre Carter, l'OIT, etc.

Ainsi, les interventions de l'OCE ont produit des résultats satisfaisant tenant compte de la redevabilité.

## Objectifs de l'OCE

L'Observatoire Congolais poursuit plusieurs objectifs qui tourne autour de la protection des droits humains, de la RSE, de l'environnement, le développement social .....

## Vision et Mission de l'OCE

### L'OCE a pour Vision

Les populations du monde vivent dans un environnement favorable à leur bien-être, et protègent leurs ressources naturelles ainsi que leurs droits. Au regard de cette vision, l'OCE place l'homme au centre de ses actions, et améliore la vie des milliers des personnes en RD. Congo et dans le monde entier.

### L'OCE a pour Mission

Promouvoir le bien-être des populations du monde entier en contribuant à la protection des ressources naturelles, de l'environnement et la défense de leurs droits humains et humanitaires. Ainsi, l'OCE se lance dans la mobilisation des ressources pour améliorer la vie de l'homme.

## Organisation de l'équipe 2023

L'observatoire Congolais de l'Environnement (OCE) comprend sur le plan organisationnel deux organes qui sont l'assemblée générale et le secrétariat général.

L'Assemblée Générale est l'organe de prise de décision ; alors que le secrétariat général est l'organe d'exécution. Le secrétariat général a dans ses attributions la mobilisation des ressources, planification et l'organisation des travaux ainsi que le maintien du bon partenariat avec d'autres organisations. Il comprend la direction d'Administration et finance étant appuyée par un comptable, la direction technique et celle de la logistique.

Du point de vue technique, l'OCE s'appuie sur le Chargé des Programmes qui s'occupe de la planification, suivi et évaluation des exécutions d'activités.

Pour l'exercice 2023, l'OCE à travailler avec une équipe mixte de 11 personnes dont 3 femmes et 8 hommes parmi lesquels les permanents et les non permanents (réservistes).

### **Ressources matérielles**

L'OCE comprend plusieurs ressources matérielles nécessaire à la bonne réalisation de ces projets ainsi que ces différentes interventions. Les ressources matérielles sont notamment un bureau, les meubles, le charroi automobile, les outils informatique, et les équipements divers.

## Réalisations Annuelles

En 2023, l'OCE est intervenue dans les provinces de Haut Katanga et de Lualaba. Les principales réalisations ont été articulées autour des projets ci-après mis en œuvre :

1. L'étude d'identification des besoins en formations des entrepreneurs agricoles vivants dans les zones minières du Haut-Katanga et du Lualaba
2. L'élaboration du de Cahiers des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KICO SA Vis-à-vis des communautés impactées par ses activités extractives ;
3. Le projet de Diligence environnementales sous appui technique et financier de GIZ
4. Entretien de travail avec l'ambassade des USA (Kinshasa) en date du 14 février 2023 au Bureau de l'OCE
5. Participation à l'atelier de la GIZ sur les leçons apprises : les initiatives de la société civiles du 23 au 25 Aout
6. Participation à l'Atelier d'analyse des données publiques des entreprises sur base de la Norme ITIE organiser par le centre Carter

## **Projet 1. L'étude d'identification des besoins en formations des entrepreneurs agricoles vivants dans les zones minières du Haut-Katanga et du Lualaba**

### **1.1. Bref aperçue**

La diversification des sources des revenus dans les zones d'exploitations minières est d'une importance cruciale dans le sens de promouvoir d'autres activités génératrices des revenus autres que les mines. Dans ce cadre, la GIZ à travers son projet DISM a sollicité auprès de l'OCE, une étude d'identification des besoins en formations des entrepreneurs agricoles vivant aux alentours des projets miniers.

Cette étude était ainsi basée sur des enquêtes auprès des entrepreneurs agricoles pour identifier leurs lacunes ainsi générer une liste des besoins pouvant faire l'objet des formations et encadrement.

Cette étude s'est déroulée sous plusieurs étapes dont l'organisation des enquêtes, constitution de la base des données, l'analyses des données ainsi que la rédaction du rapport final.

Cette étude a été effectué sous un appui financier et technique de la GIZ

### **1.2. Méthodologie**

Des enquêtes ont été effectuées dans plusieurs communautés riveraines des projets miniers. Sur ce, un questionnaire a été mise en place quant à ceux. A l'issue de ces enquêtes, une base des données a été constitués et ensuite des analyses statistiques ainsi que la production d'un rapport final.

### **1.3. Résultats**

Comme résultats,

- Une base des données de 4 feuilles Excel a été constitué
- Les communautés riveraines de plusieurs entreprises minières ont été enquêtées : Dans la province du Haut-Katanga il s'agissait de : Kalukuluku, Kimono, Kimpese, Kinsuka et Midingi ; Alors que dans la province de Lualaba, il s'agissait de Kakanda, Kasulo, Kawama, Kilamusembu et UCK Drain.
- 1145 entrepreneurs agricoles ont été recensés
- Plusieurs besoins de formation été identifiés et regroupés en deux grands points : (i) l'appui dans la cartographie et caractérisation des sols agricoles ; (ii) et l'appui dans le renforcement des capacités. Les formations prioritaires devraient être basées sur : la fertilisation raisonnée (qui tient compte des besoins de la plante et

du bien-être environnemental), les différentes nouvelles techniques de cultures (contre-saison, association des cultures, rotation des cultures, fertilisations organiques et biologiques), la fabrication des fertilisation organique (lombricompostage, fertilisation par apport de la faune du sol), conservation et transformation des produite agricoles, gestion des maladies et alimentation des animaux, diversification de la production agricole, conception et gestion des projets agricoles, marketing et commercialisation des produits agricoles. Enfin, un accompagnement des plaidoyers des entrepreneurs agricoles sur l'appuis en intrants de la part des autorités compétentes a été recommandé.





## **Projet 2 : Elaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KICO SA vis-à-vis des communautés de la commune rurale de Kipushi et de la chefferie Kaponda impactés par ses activités extractives**

### **2.1. Bref aperçue**

Pour répondre aux obligations de la RSE et se conformer aux obligations régies dans le code minier Congolais sur l'élaboration d'un cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises et dans le souci de consolider et sauvegarder les bonnes relations entre les autorités locales et la communauté riveraine de l'entreprise, l'entreprise KICO SA a lancé le processus de signature de son cahier des charges des responsabilités sociétales sous la facilitation de l'Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE).

L'élaboration et la signature du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises est un processus comprenant plusieurs étapes pour sa finalisation. Ce processus concernera deux entités territoriales décentralisées, notamment, la chefferie de Kaponda et la commune rurale de Kipushi.

### **2.2. Déroulement des activités**

Après, les étapes de vote et de nominations des membres de deux CLD, le processus du Cahier des charges de KICO débuta par le lancement officiel en date du 02 décembre 2022.

Le processus de la signature du cahier des charges de l'entreprise KICO SA se trouve à l'étape la plus avancée. Néanmoins, la cérémonie de signature n'a pas été effective au courant de l'année 2023 mais a été repoussé à l'exercice 2024 compté tenu des temps d'ajustements des contenus ainsi que d'actualisation de certains budgets aux conditions actuelles.

Le budget global adopté pour ce cahier des charges a été fixé à 5.881.227 USD en raison de 2.602.743,16 USD pour la commune rurale de Kipushi et 3.278.484,65 USD pour la chefferie Kaponda.

Ci-dessus la présentation synthétique des activités relatives aux étapes d'élaboration du cahier des charges.

#### **2.2.1. Détermination de la zone géographique SA et Identification des besoins prioritaires des communautés de la commune rurale de Kipushi impactée par les activités de KICO SA**

Cette activité consistait à définir la zone géographique impactées par les activités du projet minier de KICO Sarl et ensuite Identifier les besoins prioritaires communautaires des deux ETDs, notamment l'ETD de la chefferie de Kaponda et de la commune rurale

de Kipushi.

A l'issue de cette activité, la zone de la commune rurale de Kipushi impactée comprenait 6 quartiers, notamment : Lumumba, Mungoti, Uhuru, Kalumbamba, Kamalenge et Katchoma ; alors que pour la chefferie de Kaponda, la zone impactée par les activités extractives de KICO SA comprenait 6 villages au départ qui ont été revue à la hausse à l'ordre de 10 villages, notamment : Baya, Mukulubwe, Gare Kaponda, Kinandu, Kanyaka, Kintu, Kaboko, Mimbulu, Nyunga, Kyamupini.

Quant aux besoins communautaires prioritaires, plusieurs besoins ont été identifiés, notamment :

- Pour la commune rurale de Kipushi :
- Pour la chefferie de Kaponda :

### **2.2.2. Analyse des tableaux synthèses et négociations des budgets des projets des communautés**

Les différents besoins communautaires ont été analysés et validés sur base de leur caractère à être communautaire et non individuel ou répondant un groupe d'individu. A cette issue, les différents besoins validés ont été convertis en projet et budgétisés.

La validation des projets finaux budgétisés a été faite en deux négociation dont :

- La première négociation n'avait pas abouti à un compris et il se résumait pour la commune rurale de Kipushi à 12 projets de \$4 959 531,5 et de 8 projets (Annexe 4A) s'élevé à \$4 107 734,1 dans la chefferie Kaponda. A l'issue de cette première négociation, il a été demandé aux membres des deux CLDs de revoir le cout des projets pour chaque CLD à 2.500.000 USD.
- La deuxième négociation aboutissait un accord entre les membres des CLDs et l'entreprises KICO SA sur le cout total du Cahier des charges. Les différents projets ont été ajustés pour chaque ETD à un cout total avoisinant le 2.500.000 USD. Ainsi, pour la chefferie Kaponda le nombre des projets retenus était de 5; Alors que pour la commune rurale de Kipushi, un total de 10 projets étaient retenus.

### **2.3. Etapes suivantes**

Pour la finalisation du Cahier des charges de KICO SA, l'étape restante est le processus signature finale



*Photos prises lors de la cérémonie de négociation des budgets des projets dans le cadre de Cahier des charges de KICO SA*



*Photo de famille prise après la cérémonie de négociation des budgets des projets dans le cadre de Cahier des charges de KICO SA*

## **Projet 3. Le projet de diligence environnementale et des bonnes pratiques des responsabilités sociétales des entreprises minières dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba**



### **3.1. Bref aperçu**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de promouvoir les devoirs de la diligences environnementales ainsi que les bonnes pratiques RSE des entreprises minières dans le Haut-Katanga ainsi que dans le Lualaba. Ce projet veut amener entreprises minières à faire de la protection de l'environnement une priorité dans le cadre de leurs activités, en promouvant les bonnes pratiques RSE et en les incitant à communiquer sur les actions entreprises dans ce cadre (vulgarisation des EIES, PGES, et plan d'aménagement et réhabilitation des sites miniers, PAR).

Ce projet mis en œuvre par l'OCE sous appui technique et financier la GIZ à travers son projet DISM II.

### **3.2. Déroulement des activités**

Dans le cadre de sa mise en œuvre, plusieurs activités ont été prévues dont seulement deux ont été effectuées dans l'exercice 2023. Il s'agit de : L'accréditation du projet auprès des parties prenantes et du Lancement de l'activités de l'identification et cartographies des communautés impactées par les projets miniers des entreprises minières dans le Haut-Katanga et dans le Lualaba.

#### **3.2.1. Accréditation du projet**

L'accréditation du projet a consisté aux rencontres et aux échanges avec différents partenaires (services étatiques et organismes de la société civile) sur la quintessence du projet afin d'obtenir les approbations et un accord d'accompagnement dans la mise en œuvre du dit projet. Ont été rencontrés à cet égard, plusieurs services étatiques ainsi que plusieurs organismes de la sociétés civiles repartis dans les deux provinces.

- Dans le Haut Katanga, les différents partenaires rencontrés : Division/coordination provinciale de l'Environnement, ACE, DPEM, Université de Lubumbashi (Fac. Polytechniques au travers son laboratoire d'Environnement et la Fac. Sciences agronomiques), UPL (Fac. de Polytechnique), Ministère provincial des mines, OMGC, POM, TCC, FEC, Afrewatch.
- Dans le Lualaba, les partenaires rencontrés : Initiative Bonne Gouvernance et Droits Humains (IBGDH), Commission Diocésaine des Ressources Naturelles (CDRN), Bureau de l'Environnement Minier (BPEM), Commission Diocésaine Justice et paix (CDJP), Coordination Provinciale de l'Environnement et de Développement Durable, l'Agence Congolais de l'Environnement (ACE) et le

### **3.2.2. Identification et Cartographie des communautés impactées par les entreprises minières dans le Haut-Katanga et dans le Lualaba**

L'identification et la cartographie ont consisté en une descente sur terrain pour localiser aux tours des entreprises minières concernées par notre des communautés riveraines impactées. Pour y arriver trois équipes ont été mise en place sous la coordination du chargé des programmes de l'OCE. Il s'agit d'une équipe pour la zone de Kolwezi, d'une autre pour la zone de Likasi ainsi que Fugurume et la dernière équipe pour la zone de Lubumbashi ainsi que Sakania.

A l'issue de cette activité, plusieurs communautés ont été identifiées et cartographiées. Dans l'ensemble, un total de 17 entreprises minières, dont 7 dans le Lualaba et 10 dans le Haut-Katanga ont été atteint. En ce qui concerne les communautés riveraines, un total de 263 communautés ont été recensées, dont 191 dans le Lualaba et 72 dans le Haut-Katanga.



Photo prise lors de l'entretien à Likasi avec un membre de la communauté de Hewa Bora derrière l'Usine de Métal Mines



Photo prise au Village Dilambwe dans la Zone de Boss Mining



*Photo prise à la Cité Mwilu dans la Zone de Kamo*



*Photo prise au village Denis dans la zone de MMG Kinsevere*



*Photo prise autour de Métal Mines à Likasi*

## Activité 1. Entretien de travail avec l'ambassade des USA (Kinshasa) en date du 14 février au Bureau de l'OCE

### 1.1. Bref aperçu

L'entretien de travail avec l'Ambassade de USA (Kinshasa) consisté à la présentation de l'OCE ainsi que tous les secteurs de ses réalisations. Un accent étant mis sur l'existence de la collaboration avec L'OIT sur la lutte contre le travail des enfants dans le secteur Minier.

Pour le compte de l'ambassade de l'USA (Kinshasa), la représentation a été faite par la Conseillère Economique de l'Ambassade madame Alyssa Perkinson.

### 1.2. Déroulement de l'entretien

A l'issue de cette activité, l'Ambassade des USA était informée de l'implication de l'OCE sur :

- La mise en place de la bibliothèque numérique sur le travail des enfants dans les mines
- A lutte contre le travail des enfants dans les mines
- L'accompagnement des ETDS
- La participation dans différents processus des signatures de Cahier des charges des RSE des entreprises minières etc.

En conclusion, L'OCE a su vendre son image à la face des partenaires internationaux.



Photo 1 Photos des familles après entretien de travail

## **Activité 2. Participation à l'atelier de la GIZ sur les leçons apprises des initiatives de la société civiles du 23 au 25 Aout**

### **2.1. Bref aperçu**

Dans le cadre de son projet DISM, la GIZ avait organisé un atelier sur les leçons apprises des initiatives de la société civile. Cet atelier consistait à l'évaluation des activités du projet DISM et en ce qui nous concerne, présenté l'évolution du projet de diligence environnementale et des bonnes pratiques RSE des entreprises minières ; projet exécuté dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba sous appui financier et technique de la GIZ.

L'objectif était de participer à l'évaluation des activités du projet DISM et présenter l'évolution du projet de diligence environnementale et des bonnes pratiques RSE des entreprises minières.

### **2.2. Résultats de l'atelier**

A l'issue de cette activité, les réalisations du Projet DISM ont été présentés par l'équipe technique de projet DISM. En plus le projet de la diligence environnementale et des bonnes pratiques RSE des entreprises minières a été présentés étant à l'étape de l'accréditation où un le contexte ainsi les objectifs du projet ont été rappelé aux participants de l'atelier ainsi que les résultats de la première activité qui ont été présentés.

## **Activité 3. Participation à l'Atelier d'analyse des données publiques des entreprises sur base de la Norme ITIE organiser par le centre Carter**

### **3.1. Bref aperçu**

Le centre Carter étant un partenaire du gouvernement Congolais, initie toujours des séances des travaux avec les OSCs dans le cadre d'exploitation de la norme ITIE sur l'analyses données publiques. Cette norme se réfèrent aux mines, aux gaz et produits pétroliers et concerne généralement le gouvernement, les sociétés civiles ainsi que les entreprises.

La vision derrière cette norme est de stimuler la mise sur le marché des données fiables et ouvertes fournissant les fondations d'une meilleure gouvernance et stimuler d'avantage d'investissement.

L'objectif de l'atelier était d'Analyser les données financières des entreprises publiques et leurs partenaires (Gécamines, MIBA, SACIM etc..) sur base de la norme ITIE 2019.



### **3.1. Résultats de l'atelier**

A l'issue de cet atelier, plusieurs irrégularités ont été ressortie dans les rapports financiers fournis par les entreprises publiques. A la suite, une série de recommandation a été formulés à l'issue de l'organisme qui était chargé d'examiner ces dits rapports.

## **Projet 4. Formation sur les activités génératrices des revenus alternatives aux mines dans les provinces du Haut-Katanga et Lualaba**

Les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba en République Démocratique du Congo (RDC) abritent une importante activité minière artisanale, qui est une source majeure de revenus pour les communautés locales. Cependant, cette dépendance à l'exploitation minière expose ces communautés à une vulnérabilité économique considérable. Dans ce contexte, la diversification des sources de revenus devient impérative. Pour cette raison, la Coopération Allemande (GIZ) a initié des formations axées sur les "Activités Génératrices de Revenus (AGR) Alternatives aux Mines" dans ces provinces.

Le but principal de ces formations, qui se sont déroulées entre mai et août 2023, était de sensibiliser les participants aux opportunités économiques en dehors du secteur minier et de fournir les compétences pratiques nécessaires pour la création et la gestion d'AGR. Les sessions de formations de la province du Haut-Katanga ont eu lieu à Sakania et Likasi, tandis celles dans la province de Lualaba se sont déroulées à Kakanda, Kawama et Kolwezi (Kasulo).

Les formations ont été un véritable succès, avec une forte implication des participants qui ont activement engagé des discussions et posé des questions pertinentes. Les méthodologies et supports pédagogiques utilisés ont été très bien reçus. Les participants ont été soumis à des exercices de groupe et ont discuté des différentes options d'AGR, ainsi que des moyens de financement pour ces activités.

L'évaluation des formations, basée sur des questionnaires distribués aux participants, a montré une assimilation très positive de la matière enseignée. Les participants ont également indiqué des domaines supplémentaires qu'ils souhaiteraient voir abordés dans des formations futures, y compris la gestion des projets, l'épargne et des connaissances plus approfondies en agriculture et élevage. Dans l'ensemble, ce projet a non seulement relevé le niveau de compétence des communautés locales dans le développement d'AGR mais a également posé les bases pour un développement économique plus équilibré et durable dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba.

## **Projet 5. Colloque pour consolider la lutte contre le travail des enfants dans les mines à travers la promotion de l'Observatoire indépendant (centre de documentation) sur le Travail des Enfants dans les mines en milieu universitaire et écoles des zones du projet**

Ce colloque a été un moment clé pour réfléchir sur divers sujets relatifs à la lutte contre le travail des enfants, attirant l'attention des chercheurs sur plusieurs axes importants. Les discussions se sont articulées autour de quatre thèmes principaux : le cadre légal du travail des enfants au niveau international, africain, et national pour renforcer leur protection ; les questions de santé et d'environnement liées à la protection des enfants ; les causes économiques poussant les enfants à travailler dans les mines ; et l'efficacité de la gestion financière des projets de développement communautaire dans la lutte contre cette problématique.

Le colloque a généré trois résultats significatifs :

**Information et formation :** Il a permis de mieux comprendre les défis et enjeux liés au travail des enfants à divers niveaux, en fournissant des connaissances sur les raisons de cette exploitation, ses causes économiques, et ses impacts sanitaires et environnementaux. Ce partage d'informations a aussi mis en lumière les acteurs clés et leurs rôles potentiels dans la lutte contre le travail des enfants.

**Plaidoyer:** Des appels à l'action ont été lancés pour éradiquer le travail des enfants, couvrant six points principaux : éliminer le travail des enfants en âge scolaire, mettre fin à leur exploitation dans l'agriculture et les économies informelles, obtenir des données fiables pour mieux lutter contre ce phénomène, garantir le droit à l'éducation pour tous les enfants en RD Congo, assurer l'accès universel aux droits des enfants, et développer des partenariats nationaux et internationaux pour unir les efforts de tous.

**Développement de sujets de recherche :** Le colloque a encouragé l'identification de nouveaux sujets de recherche pour approfondir la compréhension et la lutte contre le travail des enfants dans les mines, en vue d'empêcher l'aggravation de cette situation.

En somme, le travail des enfants a été souligné comme une problématique majeure pour la société, perpétuant le cycle de la pauvreté, compromettant l'avenir du pays et ayant un impact négatif sur la croissance économique, notamment par la dégradation de l'image des minerais exploités.

La conclusion générale du colloque tenu à l'Université de Lubumbashi (Unilu) sur la lutte contre le travail des enfants dans les mines est que cette problématique nécessite une approche holistique et multisectorielle. Les discussions ont mis en évidence l'importance de la collaboration entre les gouvernements, les entreprises minières, les organisations

de la société civile et les communautés pour développer des stratégies efficaces. Les recommandations clés incluent l'amélioration des cadres législatifs, l'investissement dans l'éducation et les alternatives économiques pour les familles, ainsi que l'engagement des entreprises à pratiquer une responsabilité sociétale et à assurer des chaînes d'approvisionnement exemptes de travail des enfants. L'accent a été mis sur la nécessité d'une gouvernance forte, d'une surveillance rigoureuse et d'une allocation judicieuse des ressources financières telles que la redevance minière pour soutenir les initiatives de développement communautaire et de protection de l'enfance.

## Ressources financières

Au cours de l'exercice 2023, l'OCE a eu exécuter plusieurs projets des différents budgets. Le tableaux ci-dessous fournis la synthèse des budgets utilisés dans l'exercice 2023 ainsi que les différents bailleurs des fonds.

N°	Intitulé des Projets	Montant total (USD)	% du Total	Bailleurs des fonds
1	Étude d'identification des besoins en formations des entrepreneurs agricoles vivants dans les zones minières du Haut-Katanga et du Lualaba	43000		GIZ
2	Élaboration du de Cahiers des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KICO SA Vis-à-vis des communautés impactées par ses activités extractives	24600		KICO SA
3	Projet de diligence environnementale et des bonnes pratiques des responsabilités sociétales des entreprises minières dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba	39000		GIZ
4	Projet consolidation de la bibliothèque numérique sur la lutte contre le travail des enfants dans les mines OIT	29000		OIT
5	Formation sur les activités génératrices des revenus alternatives aux mines dans les provinces du Haut-Katanga et Lualaba	13146		GIZ
	<b>Total annuel</b>	<b>148 746</b>		

## Conclusion

En définitive, ce rapport annuel d'activités est une rétrospective de nos actions durant l'exercice 202.

L'Observatoire Congolais de l'Environnement exprime toute sa gratitude à tous ses partenaires d'appui financier et technique notamment la GIZ, l'OIT, le Gouvernement Congolais, le Centre Carter, aux entreprises minières et aux autres OSCs de l'avoir accompagné dans la réalisation de ces projets et ainsi que dans la confiance manifestée.

Avec l'appui technique et financier de la GIZ, l'étude des besoins en formations des entrepreneurs agricoles ainsi que le projet de la diligence environnemental ont été mise en place et ont été un succès quant à leurs réalisations.

Le Centre Carter a su manifester sa confiance en nous associant aux travaux d'analyses des données des entreprises publiques pour en mettre nos critiques et suggestions, ce qui a été une réussite.

Le gouvernement Congolais, qui a toujours été un partenaire de marque, a su à travers plusieurs sollicitations, répondre avec diligence à nos besoins administratifs.

Avec l'Appui de l'OIT, l'OCE entretien une bibliothèque numérique sur la lutte contre le travail des enfants dans les mines.

Et enfin, il sied de signaler une franche collaboration de l'OCE avec d'autres organismes de la société civiles pour la mise en place de nos projets ainsi que lors des différents ateliers

**Production** : Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE) ONG

**Adresse** : 02 AV Nyembo 2, Commune de Lubumbashi, Lubumbashi

**Tél** : +243 8191 26683

**Facebook** : @Observatoire RDCongolais de l'Environnement-OCE

**X** : @CongolaisOce

**Mail** : [ceordc2017@gmail.com](mailto:ceordc2017@gmail.com)

**Site web** : <https://ceo-envi.com>

**Comité de rédaction** :

-  Cédric Ntemunyi
-  Laurent Kidinda
-  Trésor Munganguzi
-  Martin Mpinda
-  Jonas Bagaluza

**Légende de photo de couverture** : Le travail de l'OCE en 2023 à travers les différents projets mis en œuvre.

